

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité des AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2020
N° 20200005**

L'an deux mille vingt, le six février à 18h00, le comité syndical du Comité des AGES du Pays Trithois s'est réuni au Comité des AGES du Pays Trithois à Aulnoy les valenciennes, Sous la présidence de Isabelle CHOAIN, Vice-présidente aux finances du Comité des AGES du Pays Trithois.

Date de la convocation :	31 janvier 2020
Membres en exercice :	32
Présents :	19+1pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :

20200005 : Versement d'une compensation historique aux avantages acquis du personnel du Comité des AGES du Pays Trithois

Titulaires présents : Robert JOURNEZ « Artres », Julien DUSART et Gérard RENARD « Aulnoy les valenciennes », Marie Claude SOUPLET « Haulchin », Claudine KERN « Hérin », Charline DOLEZ et Henri DUMOULIN « Maing », Isabelle CHOAIN « Prouvy », Sylvia POTIER « Raismes », Aboud MAJDALANI et Jean Claude DOYEN « Rouvignies », Claudette HONORE « Trith saint Léger », Marc GILLERON « Verchain Maugré »

Suppléants présents : Mauricette ARMAND « Haulchin », Marie Jeanne LASSELIN « Hérin », Claudine JOUET et DE CECCO Gisèle « La Sentinelle », Christelle GENARD « Prouvy », Jean Claude GABELLE « Verchain Maugré »

Excusés : Liliane ANDRE pouvoir donné à Robert JOURNEZ « Artres », Joël BRUNET et Jean Baptiste PAMART « Famars », Marie Claire BAILLEUX « Haulchin », Franck SCARTOCETTI « Hérin », Jeannine GOUGET et Bernadette SOPO « La sentinelle », Jean Maurice METAYER et Maud HAMIEAU « Monchaux sur écaillon », Martine DILIBERTO et Pascal TIMPANO « Petite Forêt », Isabelle MOYAUX « Prouvy », Marie Pascale MAITTE, Sarah MAITTE « Quérenaing », Michel PILLON « Raismes », Yvette GARCON et Annie Claude LIONNE « Thiant », Norbert JESSUS « Trith Saint Léger » Michel DUPONT « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : Claudette HONORE

Lors du vote du budget primitif 2020 de la ville de Trith-Saint-Léger, vote une compensation historique aux avantages acquis du personnel du Comité deS AGES du Pays Trithois de **243 918,43€** au Comité deS AGES du Pays Trithois.

Madame la présidente DEMANDE à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention entre le Comité deS AGES du Pays Trithois et la commune de Trith-Saint-Léger concernant le versement de cette compensation (convention ci-annexée).

Le comité syndical

**Vu l'exposé de Madame la présidente,
et après en avoir délibéré**

AUTORISE à l'unanimité Madame la présidente à signer la convention entre le Comité deS AGES du Pays Trithois et la commune de Trith-Saint-Léger pour le versement d'une compensation historique aux avantages acquis du personnel du Comité deS AGES du Pays Trithois d'un montant de **243 918,43€ « deux cent quarante-trois mille neuf cent dix-huit euros quarante-trois »** pour l'exercice 2020.

DIT que la recette sera inscrite à l'article 74748 « Participations des communes » du budget principal 2020 du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :


Comité deS AGES
Du Pays Trithois

CONVENTION

Entre :

La Ville de Trith-Saint-Léger, représentée par Monsieur Clotaire COLIN, 1^{er} Adjoint,

Et

Le S.I.V.U. « Comité des Âges du Pays Trithois », représenté par Monsieur Norbert JESSUS, Président,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : La Ville de Trith-Saint-Léger verse au S.I.V.U. « Comité des Âges du Pays Trithois » une compensation historique aux avantages acquis du personnel du S.I.V.U. « Comité des Âges du Pays Trithois ».

Article 2 : Le montant de la somme à verser au S.I.V.U. « Comité des Âges du Pays Trithois » pour la compensation historique aux avantages acquis du personnel du S.I.V.U. « Comité des Âges du Pays Trithois » s'élève à la somme de 243 918.43€.

Article 3 : La dépense sera imputée à l'article 6554 – « Contribution aux organismes de regroupement » du Budget de l'exercice 2016 de la Ville de Trith-Saint-Léger.

La recette sera imputée à l'article 74748 – « Participation des communes » du Budget de l'exercice 2020 du S.I.V.U. « Comité des Âges du Pays Trithois ».

FAIT À TRITH-SAINT-LÉGER, LE

Le 1^{er} Adjoint,
Cl. COLIN

Le Président,
Norbert JESSUS